



FACCO



RAPPORT ANNUEL

2020



édito

Christophe Carlier

Président de la **FACCO**



Encéphalopathie spongiforme bovine, fièvre aphteuse, et plus récemment grippe aviaire et peste porcine africaine… de terribles épidémies animales que l'industrie du Petfood a su affronter par le passé en courbant l'échine mais surtout en déployant d'immenses talents créatifs pour se réinventer à chaque fois et maintenir son activité. Le Covid-19 va une fois encore permettre à notre industrie de se transformer pour le meilleur tout en continuant d'assurer la qualité nutritionnelle des aliments et leur sécurité sanitaire pour le bien-être de tous les animaux de compagnie.

Grâce à la réactivité du Secrétariat de la FACCO et l'activation de ses relations avec l'administration française, notre industrie et les produits que nous fabriquons ont été reconnus de première nécessité et nous pouvons en être fiers. La place que jouent les animaux de compagnie dans les foyers français est indiscutable. La période de confinement ne fait que renforcer le rôle essentiel de nos compagnons pour le maintien de la santé psychique de nos concitoyens. Nous devons continuer à leur apporter la meilleure nutrition possible.

L'ensemble de nos adhérents a su relever le défi des mesures barrières à mettre en place pour garantir la sécurité de ses salariés et limiter la propagation du virus tout au long de la chaîne de valeur. Quel bel exemple de responsabilité sociétale !

Enfin, à situation exceptionnelle, solutions exceptionnelles ! Pour la première fois en 2020 nous avons fait le choix de conserver notre Assemblée Générale en la dématérialisant. Il nous est apparu essentiel de conserver ce moment d'échanges avec nos adhérents et nous nous retrouverons dès 2021 pour un grand moment de convivialité.

Je vous souhaite à tous un très bon déconfinement et j'espère vous revoir au plus vite.

Une histoire **qui en dit long !**

1959
Renaud Dolfi, en compagnie de ses deux frères lance sur le marché français les premiers aliments préparés pour animaux familiers *(Canigou et Ron Ron)*

1965
Création de la FACCO, 5 adhérents

1970
Création de la FEDIAF (Fédération Européenne de l'Industrie des Aliments Préparés pour Animaux) à Paris

1972
Premier Code FACCO des Règlementations et Bonnes Pratiques de Communication

1977
FACCO, BVP, INSEE et DGCCRF définissent les premières règles déontologiques de communication

1980
16 adhérents

1990
20 adhérents

1993
FACCO / TNS-Sofres : Première enquête sur la population animale

1998
Création du site **www.facco.fr**

2000
22 adhérents

2007
Reconnaissance par la Commission Européenne du Guide européen FEDIAF des Bonnes Pratiques de Fabrication

2010
27 adhérents

2010
Reconnaissance par la Commission Européenne du premier Guide européen FEDIAF sur les Bonnes Pratiques d'Etiquetage

2010
Création du GAPFA (Global Alliance of Pet Food Associations), association mondiale des fabricants d'aliments pour animaux familiers

2018
Adoption par la Commission d'une méthodologie pour calculer l'empreinte environnementale des aliments pour animaux familiers

2018
La FACCO sur les réseaux sociaux !

2018
Institution d'un atelier technique le matin de l'AG

2019
Rédaction du guide de prise de parole

2020
Certification QUALI'OP

2020
31 adhérents et 3 demandes d'adhésion en cours

Et ça continue !



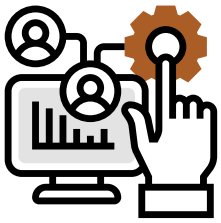
FACCO ?

C'est quoi la **FACCO ?**

La **FACCO** est la **F**édération des fabricants d'**A**liments pour **C**hiens, **C**hats, **O**iseaux et autres animaux familiers.

Sa **mission.**

Être le référent de la nutrition des animaux de compagnie en garantissant la qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments qui contribueront à leur bien-être.



Son **organisation.**

Créée en 1965, elle compte **31 adhérents** qui représentent 98% de la production et des ventes en France. La FACCO est membre de la FEDIAF (fédération européenne de l'Industrie des aliments pour animaux familiers).

Comment la FACCO **assure t-elle sa mission ?**

Pour assurer cette mission, **la FACCO s'entoure d'experts**, de scientifiques, de nutritionnistes et travaille en étroite collaboration avec les autorités nationales et européennes. La FACCO et ses adhérents s'appuient sur **3 outils**, qui sont des **règles volontaires**. Ils viennent s'appliquer en sus de la réglementation :

01. **Le guide nutritionnel**

02. **Le code de bonnes pratiques d'étiquetage, dit code FEDIAF**

03. **Le guide de bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication.**

Ces guides et code sont élaborés par la FEDIAF, notre association européenne, à laquelle les représentants de la FACCO participent activement.
Le code FEDIAF et le guide de bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication sont validés par la Commission Européenne et les experts nationaux de chaque état membre.

Tous les adhérents de la FACCO sont tenus de suivre ces guides et d'appliquer la réglementation.

Le respect de la réglementation est garanti auprès des consommateurs par les autorités nationales, notamment par la DGCCRF et la DGAl.

32 temps forts pour une année

Janvier

• **1er janvier 2019** : Aurélie BYNENS, nouvelle Déléguée Générale de la FACCO

• **9 :** Vœux de l'ordre des vétérinaires

Février

• **26** : Salon de l'agriculture : rencontre avec la délégation chinoise

• **27** : Réunion DGAl/ DGCCRF et ANMV présentation du nouveau règlement sur les aliments médicamenteux

Mars

• **1er** : Lancement de la 1ère enquête de satisfaction de nos adhérents

• **5** : Validation du plan stratégique de la FACCO pour 2019-2021 par le Conseil d'Administration

• **12** : Participation de FAM au Comité Matières Premières et Commerce International

• **27** : Réunion BREXIT avec FAM et la DGAl

Avril

• **2** : Comité SPS V (alimentation animale et co-produits) avec FAM et la DGAl

• **4 & 5** : Rencontre avec la PFMA (=FACCO anglaise) et de l'ambassade de France à Londres

• **10** : Réception des experts nationaux participant au CPVADAA « Nutrition animale » par la FEDIAF

• **15** : Visite du site Mars Ernolsheim avec les experts de la DGAL et de FAM

Mai

• **18** : AG FACCO, atelier technique autour de l'étiquetage, intervention de M. le Député Loïc Dombreval, réélection de Christophe Carlier comme Président de la FACCO

• **18** : Publication des résultats de l'enquête Kantar-TNS 2018

• **24** : Lancement de l'enquête sur les emballages

Juin

• **13-15** : AG FEDIAF

• **17** : Point presse présentant les résultats de l'enquête Kantar-TNS 2018

• **28** : Lancement du groupe de travail sur les représentations graphiques

Juillet

• **4** : Webinaire CITEO

sous le signe de la qualité !

Novembre

- **7** : Participation à la journée « insectes » par l'AFTAA
- **14** : Lancement du groupe de travail sur l'économie circulaire
- **20** : Validation de la charte d'engagements de la FACCO par le CA
- **22 & 27** : Audit « blanc » QUALI'OP
- **25** : Rencontre FACCO -DGAL-DGCCRF
- **25** : Réunion modalités d'application art.50 loi EGALIM par la DGAL et la DGCCRF
- **26** : Comité SPS V (alimentation animale et coproduits) avec FAM et la DGAl

Septembre

- **10** : Réunion BREXIT DGAL

Janvier

- **2 janvier 2020** : Guide nutritionnel FEDIAF traduit en français

09 11 01 10 12

Octobre

- **4** : Communiqué de presse sur la journée mondiale des animaux
- **18** : Lancement du groupe de travail sur l'étiquetage des glucides

Décembre

- **4** : Bilan annuel 2019 de la FACCO par le Secrétariat et son Président
- **13** : Code FEDIAF traduit en français

Abréviations :

ANMV : Agence nationale du médicament vétérinaire

CPVADAA : Comité Permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux

CA : conseil d'administration

FAM : FranceAgrimer

SPS : sanitaire et phytosanitaire

DGAL : direction générale de l'alimentation

DGCCRF : Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes

AFTAA : association de formations en alimentation et production animales

Les chiffres clés

- PARC DES ANIMAUX FAMILIERS 2018 -

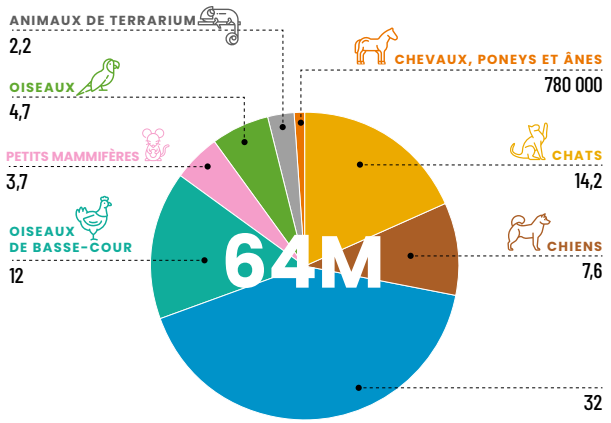
(Sources Kantar 2019)

50% **DES FOYERS FRANÇAIS POSSÈDENT UN ANIMAL DOMESTIQUE**

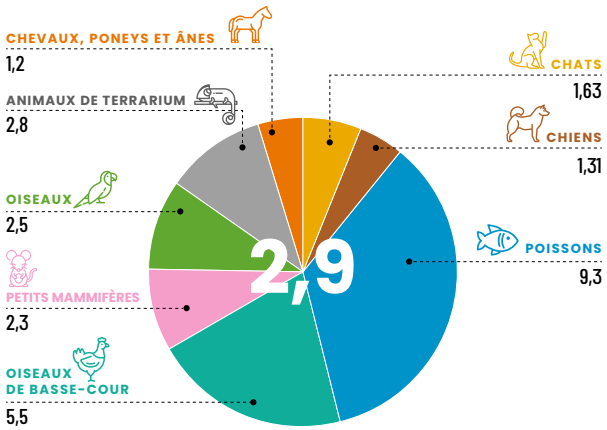
UNE TENDANCE EN HAUSSE DEPUIS 2014.

La première **raison de possession** est l'amour des animaux, mais la dimension bien-être (soi-même ou celui des enfants) est de plus en plus importante.

NOMBRE D'ANIMAUX EN FRANCE EN 2018



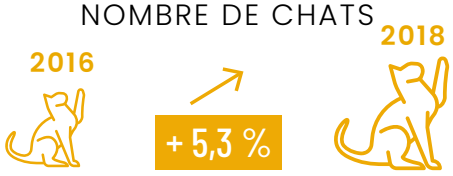
NOMBRE MOYEN D'ANIMAUX PAR FOYER POSSESSEUR EN 2018



43% des foyers possèdent au moins un chien ou un chat.

LES CHATS

NOMBRE DE CHATS



13 478 046 — 14 193 988

LES CHIENS

NOMBRE DE CHIENS



7 333 995 — 7 628 267

La **population féline** augmente, mais dans des proportions moindres que les années précédentes, et la **population canine** croît un peu (dans la marge d'erreur). *(Source : enquête Kantar-FACCO 2018)*

LEUR ALIMENTATION

97,4 % Croquettes

54 % Boîtes / Barquettes Sachets fraicheurs

23,7 % Friandises

16,1 % Restes de table

5 % Aliments que je cuisine dont BARF

0,3 % Plat préparé par traiteur

95,5 % Croquettes

49,7 % Friandises

35,5 % Restes de table

22,1 % Boîtes / Barquettes Sachets fraicheurs

13,8 % Aliments que je cuisine dont BARF

0,5 % Plat préparé par traiteur

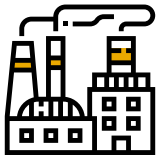
Les chiffres clés

– PRINCIPALES DONNÉES CHIFFRÉES DE LA PROFESSION –

L'industrie française de l'alimentation animale en 17 chiffres
(données économiques adhérents FACCO 2019)



31
ADHÉRENTS



37
UNITÉS DE PRODUCTION



1 910 059
TONNES de produits fabriqués

LES VENTES EN FRANCE



1 204 748 tonnes de produits vendus en France chaque année dont :

300 303 tonnes
de produits humides (chiens/chats)

840 902 tonnes
de produits secs (tous animaux)

24 629 tonnes
d'aliments complémentaires.

EXPORTATION DE LA PRODUCTION

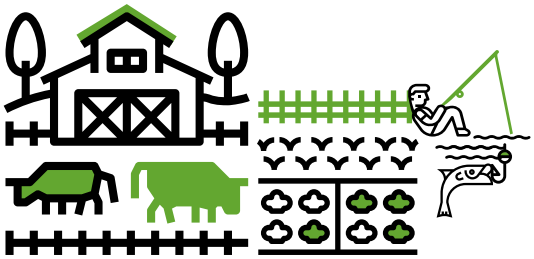




À L'EXPORT
48%
de la production
est exportée, soit
919 331 tonnes.

Une balance commerciale
excédentaire de
659 millions d'euros.

LES MATIÈRES PREMIÈRES UTILISÉES



1 600 000 tonnes
DE PRODUITS DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
SONT VALORISÉS, DONT :

54%
proviennent
de France

88%
de l'Union
Européenne

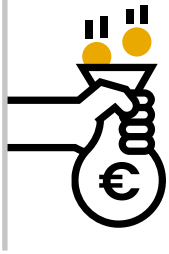
12%
provient des
Pays Tiers

L'IMPACT SUR L'EMPLOI



6 500 emplois directs
et plus de **14 000 emplois indirects**
20 000 foyers français dépendent,
pour tout ou partie, de l'industrie.

LES INVESTISSEMENTS DANS LA RECHERCHE



147 millions d'euros
investis par l'Industrie pour améliorer les produits et la technologie des usines de production.

FOCUS SUR LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail (GT) sont une émanation du comité technique. Constitués d'experts volontaires réunis autour d'une problématique commune, ils sont limités dans le temps et sont animés par le Secrétariat. Les résultats de ces travaux sont ensuite remontés à la FEDIAF pour une harmonisation au sein de l'Europe. Il existe 4 groupes de travail.

01

GT teneur en protéines

Il travaille à l'élaboration de lignes directrices consensuelles à destination des fabricants pour communiquer sur la teneur en protéines de leurs produits.

GT production biologique

La nouvelle réglementation européenne relative à la production biologique et l'étiquetage des produits biologiques (R2018/848) intégre les aliments pour animaux familiers dans son champ d'application. Il s'appliquera pleinement le 1er janvier 2021 et abrogera le cahier des charges français actuellement en vigueur. En l'état, ce règlement ne permet pas la fabrication d'un aliment complet et équilibré. Le GT a pour mission d'identifier les manques de ce texte et de proposer des modifications pertinentes et justifiées pour continuer à mettre sur le marché des aliments complets et équilibrés de la réglementation européenne.

02

03

GT représentations graphiques

Les représentations graphiques des aliments et ingrédients les constituant sont soumises au principe de loyauté à l'égard du consommateur. A ce jour, aucune règle claire et précise n'existe pour les encadrer. Le GT a pour objectif de proposer des lignes directrices pour accompagner les fabricants dans l'utilisation des représentations graphiques utilisées pour mettre en valeur un aliment ou un ingrédient.

GT étiquetage des glucides

L'étiquetage des glucides n'est pas obligatoire, mais il est fortement souhaité par les consommateurs. Le GT a pour objectif de proposer une solution pour l'étiquetage des glucides. D'un point de vue consommateur, les données étiquetées devront être compréhensibles et répondre à ses attentes. Côté industriel, ces données devront pouvoir être mesurées par des méthodes d'analyses approuvées et normées.

04

Merci aux experts volontaires sans qui rien ne serait possible !

Comité Technique

Des experts à votre service !

Le Comité Technique prend en charge les standards et recommandations nutritionnelles, de fabrication, de méthodes analytiques et d'hygiène, ainsi que la communication produit et les allégations qui l'accompagnent. Il participe aux travaux sur la réglementation officielle et les règles volontaires concernant les additifs, les substances indésirables et l'étiquetage.



Pascale Bensman

(Nestlé Purina Petcare)
Présidente du comité Technique

Les missions

- **Analyser** les textes européens et français issus de la veille effectuée par la FEDIAF et la FACCO.
- **Collaborer** avec nos autorités de tutelle pour qu'elles comprennent et tiennent compte de nos spécificités.
- **Contribuer** à la formation et à l'information de l'ensemble des adhérents.
- **Participer** activement aux travaux de la FEDIAF.

Les chantiers effectués en 2019

- **Traductions des guides et code de la profession.** Le Code d'Etiquetage et le Guide Nutritionnel de la FEDIAF ont été mis à jour. Les experts du Comité se sont mobilisés pour fournir aux membres de la FACCO et à nos partenaires une traduction fidèle en français. Ils sont disponibles sur le site Web de la FACCO.
- **Atelier technique.** Nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir l'ANSES et la DGCCRF à l'occasion de l'Assemblée Générale 2019. Leur intervention a donné lieu à un atelier d'échanges techniques autour des règles d'étiquetage et des allégations.
- **EGalim.** La loi EGalim promulguée fin novembre 2018 comporte des articles dont l'application, selon l'interprétation donnée, pourrait être à l'origine de changements drastiques des pratiques de l'industrie. En particulier, les dispositions liées aux notifications aux autorités des auto-contrôles des fabricants et aux laboratoires sollicités pour les analyses effectuées en routine.





Comité Matières Premières & Commerce International

Accompagner, mutualiser, faciliter

Le Comité Matières Premières & Commerce International articule ses travaux autour de deux problématiques : la disponibilité des matières premières valorisées par notre industrie et l'accès aux marchés des pays tiers.



Robin Balas
(Royal Canin)
Président du comité Matières Premières & Commerce International

La Fièvre Porcine Africaine, une menace sanitaire à deux pas de nos frontières. Apparue fin d'année 2018 en Belgique, elle continue de mobiliser les forces sanitaires du pays pour empêcher l'introduction de la maladie en France. **La FACCO participe à la cellule de crise organisée par la DGAl et FranceAgriMer qui se poursuit en 2020.**

Les matières premières animales et végétales, des ressources précieuses dont l'accès est régi par des règles multiples et complexes. Le transport des matières premières en est le parfait exemple. Pour affréter un camion, nous devons prendre en compte les règlements relatifs à l'hygiène des denrées alimentaires, à l'alimentation animale ainsi qu'aux sous-produits animaux sans oublier l'application volontaire de **cahier des charges propres au transport**. Une problématique qui fait l'objet des réflexions du Comité. Vers une évolution en 2020 ?

L'export, un poumon économique pour les fabricants. La trilogie des 3 tiers de la FACCO : 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont le tiers est réalisé par les exportations, effectuées pour un tiers vers les pays tiers. C'est pour ces dernières destinations que le Comité se mobilise et œuvre afin de **faciliter l'accès aux marchés de pays qui érigent parfois des barrières sanitaires injustifiées.** L'année 2019 a été marquée par la **menace d'un BREXIT « dur »** qui a nécessité une **mobilisation constante** pour apporter aux membres les informations opérationnelles les plus précises possibles. Si un accord a été trouvé - reportant l'échéance à fin 2020 - son contenu est encore inconnu, la veille continue.

AUTRES ÉVÈNEMENTS 2019

- **2 fiches techniques** validées par la DGAl
- **Ouverture** du marché Chine + levée de l'embargo influenza aviaire
- **Création** d'un GT fiches export pays tiers : toutes les informations à connaître pour exporter vers un pays
- **Participation** aux GT ESB de FranceAgriMer

Comité Environnement

Pour une démarche respectueuse de l'environnement

Le Comité Environnement examine les différents aspects de l'impact des activités industrielles sur l'environnement : air, eau, effluents, emballages, et assure la participation de notre industrie au développement durable. Depuis septembre 2017, le comité environnement intègre dans son champ de compétence les thématiques liées à l'hygiène et à la sécurité au travail.



Benjamin Petiteau

chargé de mission à la FACCO, représente le Comité Environnement

Objectifs

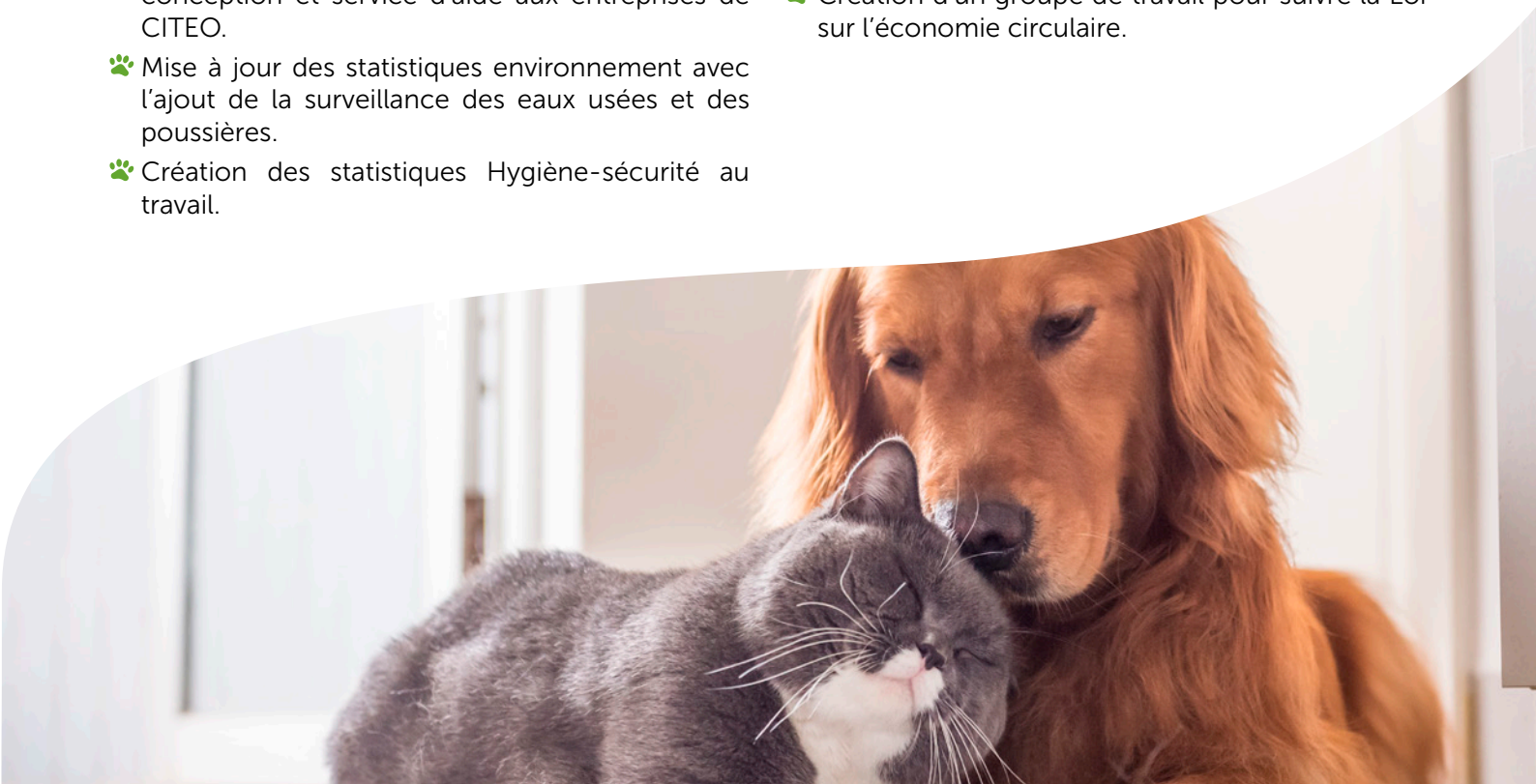
- Informer nos adhérents des évolutions réglementaires au niveau français et européen.
- Collaborer avec les autorités officielles pour une réglementation juste et proportionnée.
- Consolider les données environnementales de l'industrie avec un double objectif :
  - Leur permettre d'avoir des données moyennes à partir desquelles ils peuvent se situer, avec un écart type.
  - Montrer les évolutions moyennes d'année en année.
- Afficher la position de l'industrie en matière d'environnement : valoriser nos bonnes pratiques.

Travaux **réalisés**

- Publication du BREF FDM le 4 décembre 2019.
- Consultation pour la mise à jour des rubriques ICPE 2260, 2925 et 3642.
- Webinaire CITEO : point réglementaire, éco-conception et service d'aide aux entreprises de CITEO.
- Mise à jour des statistiques environnement avec l'ajout de la surveillance des eaux usées et des poussières.
- Création des statistiques Hygiène-sécurité au travail.

Travaux **en cours**

- Guide de mise en œuvre du BREF FDM (Food, Drink & Milk) en collaboration avec l'ANIA, le SNIA et la Coopération agricole.
- Travail avec CITEO sur les emballages
- Création d'un groupe de travail pour suivre la Loi sur l'économie circulaire.



2019
EN CHIFFRES



2019 : L'année de la chasse aux mythes

Les vrais-Faux du Petfood – la série de la FACCO qui met à bas les idées reçues sur le petfood !



La suite en 2020...

Comité Communication

Ce qui va sans dire, va toujours mieux en le disant !

Le Comité Communication élabore la stratégie de communication de la FACCO. Il identifie les enjeux de société et met en place des projets destinés à alimenter nos prises de paroles et nos réseaux sociaux.



Présidence vacante
Comité Communication

De nouveaux **engagements**

Pour assurer son rôle de référent de la nutrition des animaux de compagnie, la FACCO a réaffirmé ses engagements qui se déclinent sur **4 priorités** :

- **La fabrication** d'aliments sûrs
- **L'accessibilité** des informations
- **Le respect** de l'environnement
- **Le bien-être** des animaux de compagnie

La parole **est à l'industrie !**

La FACCO accompagne ses membres dans leur prise de parole. Pour communiquer, place aux fondamentaux ! Ce sont 2 tomes d'un **guide de prise de parole** qui reprend les techniques de communication et les questions et réponses phares de notre industrie.

Nos réseaux sociaux **grandissent**

La FACCO est présente sur Facebook, LinkedIn et YouTube, qui se font le relai du site internet. A raison d'un article par semaine rédigé sur le site internet, notre audience a grandi en 2019 :

- **1000 nouveaux visiteurs** mensuels du site web
- **800 nouveaux abonnés** sur facebook
- **Un réseau professionnel mieux intégré** sur LinkedIn



Gouvernance

La FACCO représente et promeut l'industrie française auprès de ses parties prenantes. Elle est la garante que les aliments mis sur le marché sont **sûrs, adaptés aux besoins nutritionnels des animaux de compagnie et accompagnés d'informations accessibles et transparentes.** Pour cela, nous travaillons avec l'aide de nos membres, en collaboration avec nos autorités de tutelle, notre fédération européenne la FEDIAF et les institutions et organisations voisines de notre profession.

La FACCO se compose d'un Conseil d'Administration, **organe décisionnel,** de 4 Comités qui en émanent et lui **rapportent les travaux réalisés,** et d'un Secrétariat qui **appuie ces instances** en apportant un **support technique et logistique** pour assurer la prise de décisions.

Le conseil d'administration & les membres du bureau

Les décisions et orientations stratégiques de l'industrie sont prises par le Conseil d'Administration. Il se réunit 3 fois par an et est renouvelé tous les 2 ans. Il peut compter jusqu'à 12 membres, comme c'est le cas aujourd'hui. Il est **doté d'un Bureau** comprenant le Président de la FACCO, les 2 vice-présidents et le Trésorier. **Il rapporte ses décisions à l'Assemblée Générale annuelle.**



Christophe Carlier
Royal Canin,
Président de la FACCO



Isabelle Taillandier
Nestlé Purina Petcare COF,
Vice-Présidente de la FACCO



Romain Dumas
Mars PF France,
Vice-Président de la FACCO



Jean-Charles Duquesne
La Normandise,
Trésorier de la FACCO



Philippe Domptail
Virbac Nutrition,
Administrateur de la FACCO



Yannick Gueho
Sopral,
Administrateur de la FACCO



Michel Guiot
United Petfood France,
Administrateur de la FACCO



Jean-Michel Laffargue
Hill's Pet Nutrition France,
Administrateur de la FACCO



Valérie Le Graët
Fidèle,
Administrateur de la FACCO



Stéphane Le Tellier
Néodis,
Administrateur de la FACCO



Nicolas Ouziel
Affinity PetCare,
Administrateur de la FACCO



Jérôme Tixier
Vitakraft,
Administrateur de la FACCO



Organisation

Les Comités

Ils sont chacun présidés et vice-présidés par un **membre élu.** Ils sont créés par décision du Conseil d'Administration pour **traiter des sujets d'importance de l'industrie.** Ils rapportent l'état d'avancement des travaux menés par les experts qui les composent 3 fois par an au Conseil et à l'Assemblée Générale annuelle.



Comité Technique
présidé par
Pascale Bensman



Comité Matières Premières & Commerce International
présidé par Robin Balas



Comité Environnement
représenté par
Benjamin Petiteau



Comité Communication
présidence vacante

Le Secrétariat de la FACCO

Le Secrétariat **apporte un support technique et logistique** au Conseil d'Administration et aux Comités pour **assurer la prise de décisions et leur bonne exécution.** Il représente la FACCO auprès des différentes parties prenantes.



Aurélie Bynens
Déléguée Générale
de la FACCO



Benjamin Petiteau
Chargé de mission
de la FACCO



Frédéric Geoffroy
DirCom
de la FACCO

Les 31 sociétés

A.T.M. PETFOOD
49160 LONGUE JUMELLES

ALFAPROD
80200 PERONNE

Affinity PetCare France
94150 RUNGIS

C&D Foods France
62200 BOULOGNE SUR MER

CODICO SAS
81240 SAINT AMANS VALTORET

CRUSTY FOOD
47260 VERTEUIL D'AGENAIS

Dechra Veterinary Product
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

DEUERER PETCARE France
47300 VILLENEUVE SUR LOT

FARMINA
77230 VILLENEUVE SOUS DAMMARTIN

FIDELE S.A.
22200 GUINGUAMP

HAMIFORM
56800 PLOERMEL

Hills Pet Nutrition SNC
06560 VALBONNE SOPHIA-ANTIPOLIS

LA NORMANDISE
14500 VIRE NORMANDIE

LDCA
81100 CASTRES

MARS PF France
45550 SAINT DENIS-DE-L'HOTEL

NATURA PLUS ULTRA PET FOOD
47310 ESTILLAC

NEODIS
75016 PARIS

NESTLÉ PURINA PETCARE COF SAS
77186 NOISIEL

membres de la facco

NUTRISCIENCES
47240 CASTELCULIER

PETFOOD RUN
97861 SAINT PAUL

Riga
59223 RONCQ

ROYAL CANIN
30470 AIMARGUES

SAGA NUTRITION
63120 COURPIERE

SAUVALE PRODUCTION
53200 CHÂTEAU-GONTIER

SOPRAL
35580 GUICHEN

SYNERGIE PROD
49450 SEVREMOINE

UNITED PETFOOD France
62126 WIMILLE

VERNON PIERRE SAS
41120 OUCHAMPS -LE CONTROIS EN SOLOGNE

VETINNOV
11400 CASTELNAUDARY

VIRBAC NUTRITION
30600 VAUVERT

VITAKRAFT
91680 BRUYERES LE CHATEL



37 usines implantées
partout en France



A.T.M. PETFOOD 49160 LONGUE JUMELLES

AFFINITY PETCARE 41330 LA CHAPELLE-VENDÔMOISE

ALFAPROD 80200 PERONNE

C&D RUE MONTEBELLO 62200 BOULOGNE SUR MER / RUE DE NEMOURS 62200 BOULOGNE SUR MER

CODICO SAS 81240 SAINT AMANS VALTORET

CRUSTY FOOD 47260 VERTEUIL D'AGENAIS

DEUERER PETCARE FRANCE 47300 VILLENEUVE SUR LOT

FIDELE S.A. 22200 GUINGUAMP

HAMIFORM 56800 PLOERMEL

LA NORMANDISE 14500 VIRE NORMANDIE

MARS PF FRANCE 67120 ERNOLSHEIM BRUCH / 45550 SAINT DENIS-DE-L'HOTEL

NATURA PLUS ULTRA PET FOOD 47310 ESTILLAC

NEODIS 16600 MORNAC

NESTLÉ PURINA PETCARE FRANCE SAS 27290 MONTFORT SUR RISLE / 42340 VEAUCHE / 62140 MARCONNELLE / 80800 AUBIGNY / 29300 QUIMPERLÉ

NUTRISCIENCES 47240 CASTELCULIER

PETFOOD RUN 97861 SAINT PAUL

RIGA 59223 RONCQ / 59960 NEUVILLE EN FERRAI

ROYAL CANIN 30470 AIMARGUES / 59258 LES RUES DES VIGNES

SAGA NUTRITION 63120 COURPIERE

SAUVALE PRODUCTION 53200 CHÂTEAU-GONTIER

SOPRAL 35580 GUICHEN

SYNERGIE PROD 49450 SEVREMOINE

UNITED PETFOOD FRANCE 62126 WIMILLE 85140 SAINT MARTIN DESNOYERS / 03400 YZEURE / 77650 STE COLOMBE

VERNON PIERRE SAS 41120 OUCHAMPS LE CONTROIS EN SOLOGNE

VETINNOV 11400 CASTELNAUDARY

VIRBAC NUTRITION 30600 VAUVERT

La FACCO est certifiée **QUALI'OP**

Toujours désireuse de mieux servir ses adhérents, la FACCO est en perpétuelle **quête d'amélioration**. Une démarche continue qui nécessite de formaliser les **bonnes pratiques de travail** déjà mises en place et de matérialiser **le savoir-faire tacite** pour assurer des **fondations pérennes** à l'association. C'était dans cette optique que nous nous étions donnés pour objectif à la fin 2018 d'obtenir une **certification qualité spécifique aux organisations professionnelles, Quali'OP.** Cette certification qui constituerait la première étape avant de nous engager plus en avant dans une **démarche RSE.**

La certification Quali'OP, **qu'est-ce que c'est ?**

> **Le référentiel Quali'OP est le seul référentiel qualité existant pour les associations professionnelles. Destiné à professionnaliser le secteur, l'activité et les métiers des organisations professionnelles, il représente à la fois un cahier des charges et un recueil du niveau de services. C'est un gage de confiance pour les interlocuteurs des associations professionnelles.**
> (cedap.asso.fr).



Pour atteindre cet objectif, la FACCO a été accompagnée tout au long de l'année 2019 par M. Guillaume de Bodard de Calix Conseil et le CEDAP (Centre d'Etudes des Directeurs d'Associations Professionnelles). C'est **11 engagements** qui ont été revus sous l'angle de la **qualité.** De la **stratégie** de la FACCO au **suivi du budget** en passant par l'**organisation** de la veille, les acquis de la FACCO ont été mis sur papier et les **nouvelles méthodes** à acquérir ont été mises en place.

L'audit de l'AFNOR

À date du 4 mars 2020 nous avons été audités par Mme Catherine Lasserre auditrice pour l'AFNOR. C'est avec un plaisir véritable que nous avons appris la nouvelle de notre certification en avril 2020 ! Extrait du rapport d'audit :

> **La démarche Quali'OP est totalement intégrée dans le fonctionnement de la FACCO avec une implication remarquable de la Secrétaire Générale et du Chargé de mission.**
> **Un très beau travail a été mené pour la mise en place des exigences du référentiel avec une qualité de la documentation, et un fort investissement de l'équipe.**
> **De très belles initiatives et d'autres en projet ont été présentées, qui donnent pleinement confiance dans la progression de la démarche.**

Cette réussite n'aurait pu être possible sans le **travail admirable des Secrétariats** qui se sont succédés et sans la **participation et motivation actives** de chacun de nos adhérents à la vie de la FACCO.
Un point d'étape est prévu en 2021, et l'amélioration continue... continue...

Et demain...



Aurélie Bynens

Déléguée Générale de la FACCO

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, **le coronavirus sévit en France** et nous sommes tous en plein **confinement**. Certes, nous espérons que le gros de la tempête soit passé et souhaitons tous un retour à une situation normale le plus rapidement possible. Il est encore un peu tôt pour faire le bilan de cette crise mais, déjà, nous pouvons dire qu'elle a été marquée par le sceau de la réactivité et de la solidarité. **Réactivité** car vous avez su mettre en place avec rapidité et efficacité les **gestes barrières**, les mesures de distanciation sociale et les moyens de protections nécessaires pour la bonne continuité de notre activité et **répondre ainsi à la forte demande des consommateurs.** D'ailleurs, nous profitons de cette conclusion pour **remercier tous les opérateurs et les volontaires qui continuent de travailler et de produire pour nourrir les animaux familiers de tous les français.** Réactivité également pour contacter les autorités dès le début de la crise afin de faire reconnaître les aliments pour animaux familiers comme essentiels. Nous avons obtenu l'ouverture des animaleries, des jardineries avec un rayon animalerie et du **maintien de la vente** des aliments par les cliniques vétérinaires. Il n'est pas concevable pour nous que des propriétaires soient amenés à abandonner leurs animaux, faute de pouvoir les nourrir. Enfin, **solidarité**, en vous mobilisant pour **aider les refuges et les associations.** À ce jour, nous estimons à près de **1 million d'euros les dons d'aliments.** Mais pas que...**Vous avez également fourni des masques, des gants, des charlottes et des surblouses aux hôpitaux ainsi qu'aux établissements médico-sociaux de vos régions.**

Cette situation a également validé la **pertinence des nouvelles orientations** prises par la FACCO. Nous avions décidé de **resserrer les liens** avec d'autres syndicats professionnels du monde de l'alimentation animale ou vétérinaire par le biais de **rencontres voire de collaborations**. Leur soutien nous est très précieux pendant cette période par la récolte d'informations ou de données ; de même que les excellentes relations entretenues avec **nos autorités de tutelle, que nous remercions**. Le choix de maintenir la nouvelle veille parlementaire et législative a permis au Secrétariat de **vous informer rapidement** des nouvelles dispositions réglementaires liées au Covid-19 et de vous transmettre des modèles (plan de continuité d'activité, document unique...) ou autres documents d'informations pertinents pour notre secteur d'activité.

Pour finir, notre industrie devra **réfléchir au jour d'après.** Cette crise a montré l'importance d'avoir un plan de continuité d'activité efficace pour **protéger les salariés et maintenir l'activité essentielle** de l'entreprise, même en mode dégradé. Elle rappelle **l'obligation d'avoir un document unique d'évaluation des risques mis à jour et pertinent** sous peine de fermeture du site. Nous ne devons pas oublier que nous avons pu fabriquer car nos usines et la très grande majorité de **nos fournisseurs sont en France ou en Europe.** Cependant, certaines matières premières critiques comme les **additifs nutritionnels viennent majoritairement d'Asie.** Nous avons constaté certaines tensions sur ces matières quand la situation était au plus haut dans cette région du monde. Ces tensions auraient pu ralentir ou arrêter la production. Nous ne pouvons exclure une nouvelle pandémie dans les années à venir si aucune mesure n'est prise pour limiter les zoonoses. **Autant d'idées à intégrer dans notre future réflexion sur la responsabilité sociétale et environnementale de la FACCO et de notre industrie !**

A très bientôt à la FACCO !



FACCO

CHARTE D'ENGAGEMENTS

ADHÉRENTS À LA FACCO NOUS NOUS ENGAGEONS POUR L'EXIGENCE ET L'EXCELLENCE !

Des **aliments sûrs.**

- **Nous nous engageons** pour la réalisation de formulations basées sur des données scientifiques pour le respect des besoins nutritionnels de l'animal.
- **Nous nous engageons** pour la création de produits de qualité qui respectent les normes de sécurité sanitaire, françaises et européennes.

Un bien-être **partagé !**

- Nous sommes tous soucieux du **bien-être animal**.
- Nous respectons l'animal, sa **bonne santé** et son bien-être.

Une **information accessible.**

- **Nous nous engageons** au respect des guides et code de bonnes pratiques FEDIAF dont l'engagement va au-delà de la réglementation UE.
- **Nous nous engageons** pour être un organe de référence à l'écoute, pour guider et accompagner les propriétaires d'animaux de compagnie.
- **Nous nous engageons** à mettre une information accessible à tous via www.facco.fr et nos réseaux sociaux.

Contactez-nous !

01 48 03 29 11
facco@facco.fr

Suivez nous sur :

Une démarche **respectueuse de l'environnement.**

- **Nous nous engageons** à valoriser les matières premières non consommées dans l'alimentation humaine.
- **Nous nous engageons** à mettre la protection de l'environnement au coeur de nos réflexions, en instaurant des pratiques responsables et durables communes.
- **Nous nous engageons** à ce que nos aliments ne soient pas élaborés avec des matières issues d'espèces protégées.

